

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : ISRAËL – RECOMPOSITION DE LA MAIN D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Depuis le 7 octobre 2023, l'emploi dans le secteur de la construction s'est partiellement redressé. Le secteur a atteint un pic d'emploi à la veille de la guerre au 3^{ème} trimestre 2023, lorsqu'il comptait environ 353 000 employés. L'éclatement de la guerre et les restrictions imposées à l'entrée des Palestiniens sur le marché du travail israélien ont entraîné une chute importante du nombre d'employés dans le secteur, à environ 239 000 au dernier trimestre 2023. L'augmentation progressive du nombre de travailleurs étrangers et le recours à des travailleurs israéliens a permis de compenser cette baisse : au 1^{er} trimestre 2025, le secteur employait 336 000 personnes, en baisse d'environ -5% par rapport à la veille de la guerre. La part croissante des travailleurs étrangers, qui effectuent en moyenne un volume horaire plus élevé, a permis d'atténuer le recul du nombre total d'heures travaillées par rapport à la période pré-conflit (-4%). Compte tenu de la demande soutenue en matière de construction, le Chef économiste du Ministère israélien des Finances (MoF) estime toutefois qu'il manquerait encore 38 000 travailleurs dans le secteur.

LE CHIFFRE À RETENIR

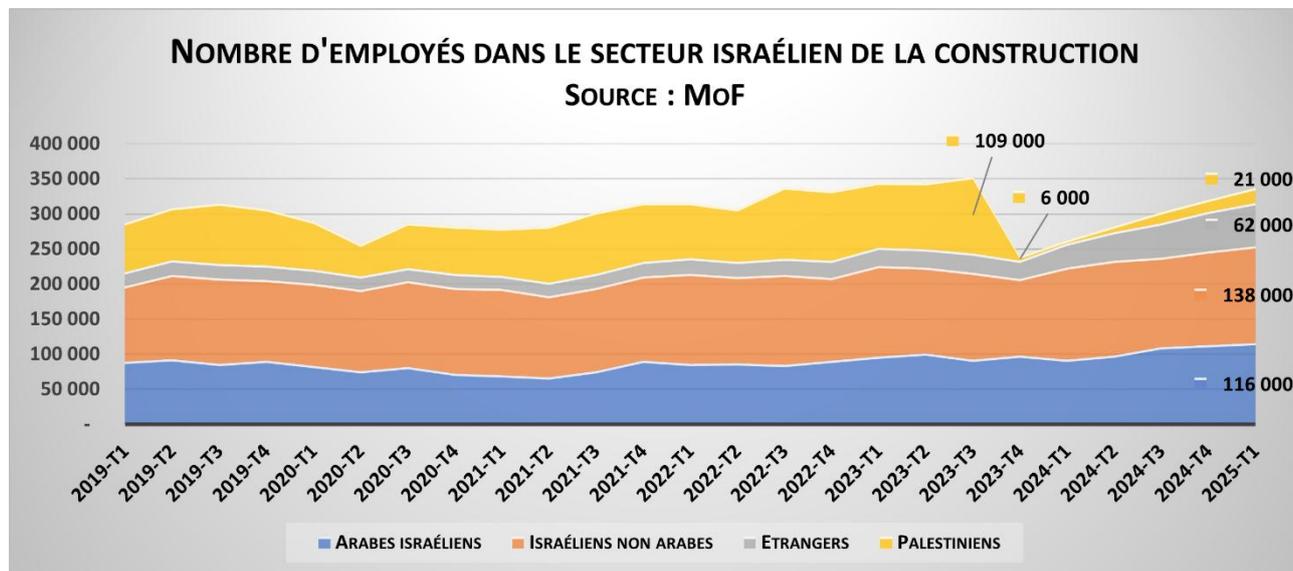
21 000

NOMBRE DE TRAVAILLEURS
PALESTINIENS DANS LE SECTEUR
AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Cette reprise progressive résulte d'une recomposition de la main d'œuvre du secteur, illustrée notamment par la hausse du nombre de travailleurs étrangers. Le MoF observe une augmentation significative de leur part dans la construction (+121% par rapport au T3 2023). Ils proviennent pour l'essentiel du sous-continent indien et de la Chine via le canal privé ou le canal bilatéral. Le canal privé, par lequel les entreprises israéliennes recrutent directement les travailleurs à l'étranger, a fait l'objet d'un encouragement par le Ministère de la Construction et du Logement. Le quota initial fixé à 20 000 travailleurs étrangers a été augmenté en décembre 2024 de 5 000 postes puis à nouveau en février 2025, portant le total à 30 000 travailleurs autorisés. Le gouvernement a par ailleurs assoupli les critères d'entrée, en autorisant par exemple la dispense d'épreuves pratiques à hauteur de 50% des recrutements. Le canal bilatéral, qui repose sur des accords intergouvernementaux, a connu quelques évolutions. Les accords les plus récents concernent l'Inde (novembre 2023), le Sri Lanka (novembre 2023 – janvier 2024) et la Thaïlande (renouvellement et extension entre fin 2024 et début 2025). Des accords antérieurs existent également avec des pays européens (comme la Moldavie et la Roumanie), les Philippines et la Chine. En mars 2017, Israël a signé un accord bilatéral avec la Chine permettant l'accueil de jusqu'à 20 000 travailleurs chinois dans le secteur de la construction, mais ce contingent n'a jamais été atteint en raison des tensions sécuritaires et de la guerre. Toutefois, suite à la relance du processus de recrutement en mai 2025, 4 000 nouveaux travailleurs chinois devraient rejoindre les chantiers de construction. Israël développe enfin un troisième canal d'appel à la main-d'œuvre : des entreprises de construction étrangères viennent opérer directement sur son sol avec leurs propres effectifs. Un premier appel d'offres en avril 2025 du Ministère de la Construction et du Logement a permis de sélectionner quatre sociétés, dont deux originaires de Singapour et du Vietnam, autorisées à intervenir sur des projets résidentiels à grande échelle et bénéficiant d'un agrément de cinq ans renouvelables.

L'augmentation du nombre des travailleurs israéliens peine à compenser le départ des Palestiniens. Les travailleurs palestiniens, qui étaient 109 000 avant la guerre, sont désormais 21 000 et pour l'essentiel employés dans les colonies en Cisjordanie occupée. Bien qu'insuffisante, la hausse des travailleurs israéliens (arabes ou non) est notable, dont la part croît respectivement de 11% et de 28% entre le 3^{ème} trimestre 2023 et le 1^{er} trimestre 2025. Elle découle de la mise en place d'incitations financières et de programmes gouvernementaux (formation qualifiante accélérée, subvention à l'embauche pour les employeurs). Parallèlement, la Histadrout (fédération générale des syndicats israéliens) a joué un rôle central dans les négociations salariales avec les employeurs. Elle a obtenu une augmentation significative du salaire de base mensuel dans la construction, passant de 5 300 ILS à environ 6 300 ILS prévus d'ici décembre 2025 (+19%).

Service Économique de Tel Aviv



ÉGYPTE

1. CMA-CGM ACQUIERT 35% DE LA SOCIÉTÉ ODP

Le groupe français CMA CGM a [obtenu](#) l'approbation de l'Autorité égyptienne de la concurrence (ECA) pour l'acquisition d'une participation de 35% dans la société October Dry Port (ODP), qui développe un port sec dans la ville du 6 Octobre, pour un montant total de 60 M USD. Cette décision ouvre la voie à l'entrée du géant français dans un projet logistique d'envergure. Pour mémoire, cette opération s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique [signé](#) en avril, visant à renforcer les opérations du port, améliorer la fluidité du fret et offrir des services logistiques intégrés.

2. RAPPORT DE LA 4^{ÈME} REVUE DU FMI

À l'issue de sa 4^{ème} revue dans le cadre la Facilité élargie de crédit (EFF), le FMI a [publié](#) le 17 juillet un rapport actualisant les principaux indicateurs et prévisions économiques pour l'Égypte, révisant la plupart d'entre eux à la hausse tout en se montrant plus prudent que le gouvernement :

(i) Croissance du PIB réel de 4,1% pour l'année fiscale (FY) 2025/26 et de 4,6% en FY 2026/27, en deçà des projections gouvernementales, respectivement de 4,5% et 5%. L'inflation moyenne est attendue à 15,3% en FY 2025/26, avant de diminuer à 10,7% en FY 2026/27 ;

(ii) Les IDE nets devraient atteindre 15,6 Mds USD en FY 2025/26 et 16,9 Mds USD en 2026/27 ;

(iii) Les recettes du Canal du Suez devraient atteindre 6,3 Mds USD en FY 2025/26 et 8,2 Mds USD en FY 2026/27, retrouvant ainsi leur niveau de 2023. Les

revenus touristiques devraient totaliser 17,1 Mds USD en FY 2025/26 et atteindre 19,2 Mds USD en FY 2026/27.

3. AGRICULTURE DURABLE : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE SCHNEIDER ELECTRIC ET HASSAN ALLAM HOLDING

Le groupe français Schneider Electric a [signé](#) un protocole d'accord avec Hassan Allam Holding en vue de développer un nouveau modèle de durabilité dans le cadre de l'initiative Nexus for Water, Food and Energy (NWFE), lancée en 2022 par la Ministre du Plan et du développement économique Rania El Mashat. Le projet sera mis en œuvre dans le village agricole d'El Nouras, au sud de Port Saïd, dont les 12 000 habitants dépendent du canal El Salam pour l'irrigation. Il prévoit la construction d'une serre intelligente, climatisée et alimentée à l'énergie solaire, capable de produire 20 tonnes de légumes par an, à l'aide de la technologie EcoStruxure de Schneider Electric, qui devrait permettre une gestion optimisée de l'eau et de l'énergie.

IRAK

1. ACCORD ENTRE BAGDAD ET ÉRBIL SUR LE PÉTROLE KURDE

Le gouvernement fédéral irakien et le gouvernement régional du Kurdistan (GRK) ont conclu, le 17 juillet, un accord sur la question du pétrole kurde qui pourrait ouvrir la voie à une reprise des exportations vers la Turquie, à l'arrêt depuis mars 2023. Selon les termes de l'accord, le GRK s'engage à livrer 230 000 barils par jour (b/j) à la SOMO (*State Oil Marketing Organization*), compagnie nationale chargée de la distribution de produits pétroliers en Irak alors que la production

moyenne de la région a été estimée à 280 000 b/j lors des négociations. Par ailleurs, 50 000 b/j seront consacrés à la consommation locale, dont le GRK assumera les coûts de production et de transport. Les recettes issues de la vente des produits pétroliers raffinés seront transférées à Bagdad, après déduction de ces charges. En contrepartie, le ministère irakien des Finances versera au GRK une avance de 16 USD par baril, conformément à l'amendement budgétaire adopté en février par le Parlement irakien. En cas de besoin, le ministère fédéral du Pétrole pourra fournir l'équivalent de 15 000 b/j de produits pétroliers raffinés. Enfin, Bagdad réclame également le transfert par le GRK de 85 M USD, correspondant aux revenus non pétroliers de mai, en échange du versement des salaires des agents publics de la région autonome du Kurdistan (RAK). Intervenu depuis l'annonce de cet accord, le versement des salaires était bloqué depuis un mois par le ministère des Finances, affaiblissant ainsi la position du Kurdistan irakien dans les négociations. Toutefois, la mise en œuvre de cet accord reste incertaine. Les récentes frappes de drones contre les installations pétrolières dans la RAK ont entraîné l'arrêt de la production dans la plupart des champs pétroliers de la région.

2. NOUVEL ACCORD SUR LES ÉNERGIES ENTRE L'IRAK ET LA TURQUIE ?

Le 21 juillet, la Turquie a annoncé ne pas vouloir renouveler le traité de 1973 sur l'oléoduc Turquie-Irak, qui doit expirer le 27 juillet 2026. D'après le ministère du Pétrole irakien, les autorités turques ont proposé à l'Irak un nouvel accord plus large, incluant pétrole, gaz, produits pétrochimiques et électricité. Ce nouvel accord pourrait également s'insérer dans le projet de Route du développement, projet de corridor logistique reliant le sud de l'Irak à la frontière turque. Cette annonce intervient alors que l'oléoduc reliant Kirkouk (Irak) à Ceyhan (Turquie) est fermé depuis mars 2023. Une sentence arbitrale de la Chambre de commerce internationale avait alors condamné la Turquie à payer 1,5 Md EUR en dommages et intérêts du fait de l'utilisation de l'oléoduc par les autorités du gouvernement régional du Kurdistan sans l'assentiment de Bagdad, jugée contradictoire avec le traité de 1973. Les exportations de pétrole produit en région autonome du Kurdistan n'ont toujours pas repris du fait de désaccords persistants entre le gouvernement fédéral, à Bagdad, et le gouvernement régional, à Erbil.

3. SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC SLB POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CHAMP GAZIER D'AKKAZ

Le groupe franco-américain SLB (ex. Schlumberger) a signé un contrat d'un montant estimé de 100 M\$ avec

la compagnie publique Midland Oil Company pour le développement du champ gazier d'Akkaz dans la province de l'Anbar. Le contrat porte sur la réalisation de forages, la construction d'infrastructures de surface et d'un gazoduc vers une unité de traitement de gaz. Le gaz produit alimentera la centrale électrique à cycle combiné d'Anbar en construction d'une capacité de 1 600 MW. La production du champ d'Akkaz devrait augmenter de 1 M m³ de gaz par jour actuellement à 2,8 M m³ et atteindre à terme 11,3 M m³ par jour. Le champ gazier d'Akkaz est un des plus importants au Moyen-Orient. La signature de ce contrat intervient dans un contexte de regain d'intérêt des entreprises américaines pour le secteur des hydrocarbures en Irak, illustré par les discussions menées par Chevron, Morgan Hughes et ExxonMobil, alors que cette dernière avait cédé ses participations fin 2023 et s'était entièrement retirée de l'activité de production dans le pays.

4. ACTUALISATION DE LA FICHE CONSEIL AUX VOYAGEURS

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères a actualisé, mercredi 23 juillet, les [conseils aux voyageurs](#) souhaitant se rendre en Irak. La plupart des grands centres urbains et économiques (Bagdad, Bassora, Erbil, Souleymanié, Kerbala, Najaf, mais également Mossoul, Ramadi et Falloujah) sont désormais classés en zone orange (déconseillé sauf raison impérative). Ils étaient auparavant en zone rouge (formellement déconseillé).



Formellement déconseillé
Déconseillé sauf raison impérative
Vigilance renforcée
Vigilance normale

Dernière actualisation le 23/07/2025, toujours en vigueur le 25/07/2025

IRAN

1. L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE, SECTEUR STRATÉGIQUE À FORTE INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE

Selon le Centre de recherche du Parlement, l'industrie sidérurgique demeure l'un des piliers de l'économie iranienne, le pays occupant le dixième rang mondial des producteurs d'acier brut. En 2023/2024, le poids du secteur dans les exportations non pétrolières avoisinait les 18%, grâce à une production reposant à 90% sur le procédé de réduction directe, basé sur l'utilisation intensive de gaz naturel. L'activité sidérurgique a consommé, cette année-là, plus de 12 Mds m³ de gaz, soit 5% de la consommation nationale. 78,8% de l'acier a été transformé dans les fours à arc électrique et 13,4% dans des fours à induction. Ce choix technologique s'explique par l'abondance des ressources gazières du pays. À ce jour, seules deux entreprises utilisent encore la technologie du haut fourneau : *Esfahan Steel Company (Zob Ahan)* et *Zarand Iranian Steel*. Le segment de la production de fer réduit direct (DRI) demeure le principal consommateur de gaz de la filière sidérurgique. Compte tenu des projets en cours de réalisation, on estime qu'à l'horizon 2031 40 Mt de nouvelles capacités de DRI pourraient être mises en service, portant la capacité nationale à plus de 80 Mt. Cette croissance entraînerait une hausse des besoins en gaz naturel à 23,4 Mds m³, soit une augmentation de 13,4 Mds m³ par rapport à 2023/2024. Une croissance de cette nature supposerait une montée en puissance significative de l'exploitation gazière, alors que le pays pâtissait l'an dernier d'un écart de 50 Mds m³ entre la production et la consommation de gaz.

2. LES PÉNURIES D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ ENTRAÎNENT LA FERMETURE DES ADMINISTRATIONS DANS 20 PROVINCES

Face aux pénuries d'eau et d'électricité, les administrations publiques ont été contraintes de fermer leurs portes dans 20 provinces iraniennes, y compris celle de Téhéran. Dans la capitale, le stress hydrique atteint un niveau critique : la consommation moyenne d'eau s'élève à **378 litres par personne et par jour**, soit près de trois fois la norme fixée par le ministère de l'Énergie (130 litres). Ce dernier envisage désormais une tarification punitive : **90.000 rials (0,1 \$)** par litre excédentaire, contre **0,002 \$** actuellement, selon le projet de budget 2025/2026. En Iran, **90% de l'eau est consommée par le secteur agricole**, dont la productivité reste pourtant faible : **1000 m³ d'eau génèrent aujourd'hui 608 \$ seulement de production agricole**. Par ailleurs, sur les **400 Mds m³ de précipitations annuelles**, près de **300 Mds m³** sont perdus par évaporation, inondation ou rejet dans la

mer Caspienne et le Golfe Persique. Enfin, **850.000 hectares de cultures maraîchères et végétales**, irrigués au printemps et en été, dépendent des réserves en eau des barrages et des nappes phréatiques, aggravant la pression sur des ressources déjà limitées. Le 22 juillet le président Pezeshkian est allé jusqu'à évoquer la possibilité de son administration de transférer la capitale vers le sud de l'Iran - dans la région de Makran - et d'abandonner plusieurs projets d'infrastructures entraînant une consommation d'eau excessive.

ISRAËL

1. PLAN DE 183 M\$ POUR RELANCER L'ÉCONOMIE DU NORD D'ISRAËL

Le gouvernement israélien a validé un plan de relance de 610 M ILS (183 M USD) pour le nord du pays, inscrit au budget 2025 et qui vise à renforcer l'économie des localités proches de la frontière libanaise. Le programme prévoit notamment 173 M ILS pour un fonds de prêts garantis aux entreprises, 80 M ILS pour la relance de l'industrie, 37 M ILS pour des formations professionnelles et 20 M ILS pour accompagner l'emploi dans la high-tech. Il inclut aussi 23 M ILS pour les PME, 24 M ILS pour l'automatisation des équipements de tri et de transformation et 21 M ILS pour le développement de clusters régionaux. L'objectif est d'assurer un redémarrage rapide et durable de l'activité économique via une combinaison d'aides directes, d'investissements en capital humain et d'infrastructures productives.

2. LE SECTEUR DU DIAMANT EN CHUTE LIBRE

Entre janvier et juin 2025, le secteur du diamant en Israël a enregistré une nette contraction par rapport à la même période en 2024. Les importations de diamants bruts ont chuté de 38%, passant de 523 à 325 M USD tandis que celles de diamants taillés ont reculé de 27%, à 610 M USD contre 834 M USD. Du côté des exportations, la tendance est tout aussi marquée : les ventes nettes de diamants taillés ont chuté de 1,17 Md USD à 805 M USD (-31% g.a.) et celles de diamants bruts de 443 à 294 M USD (-33,5% g.a.). Le recul du secteur du diamant en Israël s'explique non seulement par le ralentissement mondial de la demande (ainsi qu'une baisse de 10% g.a. des cours mondiaux) mais surtout par des facteurs spécifiques au pays. La perte de compétitivité d'Israël face à des centres comme l'Inde, qui bénéficient de coûts de main-d'œuvre plus faibles et d'équipements technologiques avancés, réduit son attractivité comme centre de taille et de commerce. Par ailleurs, l'instabilité géopolitique régionale depuis fin 2023 perturbe les échanges commerciaux et logistiques et refroidit certains

partenaires internationaux. Enfin, l'écosystème israélien peine à se renouveler face aux évolutions du marché, notamment en matière d'automatisation et d'intégration des diamants synthétiques (notamment d'origine chinoise), ce qui affaiblit sa position sur la scène mondiale.

3. EGIS PARMIS LES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES DU PÉAGE URBAIN DE TEL AVIV

En février 2025, le Trésorier général du ministère des Finances a lancé un appel d'offres portant sur la planification, la construction, l'exploitation et la maintenance (pour une durée de 22 ans) du projet de péage urbain dans la région de Gush Dan (Grand Tel-Aviv), dont la mise en service est prévue pour 2027. Sept consortiums, réunissant des entreprises d'infrastructure de premier plan, ont déposé leur candidature pour la première phase de l'appel d'offres. Parmi eux figure Egis, seule société internationale en lice, en partenariat avec les sociétés israéliennes Afcon et Oron Group. Le montant total de l'appel d'offres est estimé à plusieurs centaines de millions de shekels sur la durée de la concession. La taxe de congestion devrait rapporter environ 1,3 milliard de shekels par an, permettant de financer en partie le projet de métro de Gush Dan ainsi que d'autres initiatives de transport public.

4. BAISSÉES DES NUITÉES TOURISTIQUES AU 1^{ER} SEMESTRE 2025

Au premier semestre 2025, selon les données du Bureau central des statistiques, 9,3 millions de nuitées touristiques ont été enregistrées, dont 85% ont été effectuées par des citoyens israéliens et 15% par des touristes étrangers. Ce chiffre marque une baisse de 17,8% par rapport à la même période en 2024 (année qui incluait les évacués), et une diminution encore plus marquée de 21,4% par rapport au premier semestre 2023.

5. ISRAËL ACCORDE DES LICENCES DE PAIEMENT À 4 GÉANTS DE LA FINTECH

L'Autorité israélienne des valeurs mobilières a délivré des licences de paiement à quatre sociétés de la fintech internationale, Revolut, Rapyd, Mesh Payments et Airwallex, dans le but de renforcer la concurrence face aux banques locales et de réduire les coûts pour les consommateurs. Ces licences autorisent le transfert, l'échange et le règlement de fonds, la gestion de portefeuilles numériques ainsi que le versement d'intérêts sur les dépôts, malgré l'opposition initiale de la Banque d'Israël. Revolut, par exemple, qui compte plus de 52 millions de clients dans 50 pays, n'offrait jusqu'à présent que des services limités en Israël. Ce développement pourrait également permettre à des

plateformes comme Airbnb d'étendre leurs services financiers en Israël.

JORDANIE

1. HAUSSE DES RECETTES TOURISTIQUES AU 1^{ER} SEMESTRE

Selon les données préliminaires de la Banque Centrale de Jordanie (BCJ), les revenus cumulés du tourisme se sont élevés à 3,7 Mds USD au cours du premier semestre (S1) de 2025, ce qui représente une hausse de +11,9% en glissement annuel (g.a.). Cette augmentation a été enregistrée malgré la baisse des recettes de -3,7% en g.a. observée au mois de juin du fait de la guerre entre Israël et l'Iran. Au total, au cours du S1 2025, la BCJ note des augmentations de revenus touristiques en provenance des visiteurs de nationalités asiatiques (+42,9%), européennes (+35,6%), américaines (+25,8%) et arabes (+11,5%).

2. L'INFLATION ATTEINT +1,98% AU 1^{ER} SEMESTRE

Selon le Département des Statistiques (DoS), l'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une hausse de +1,98% en g.a. au S1 2025 et de +2,02% au mois de juin 2025. L'inflation au S1 2025 a principalement été tirée par l'augmentation des prix des catégories : « effets personnels » (+20,08%), « tabac et cigarettes » (+12,61%), « fruits et noix » (+8,5%), « thé, café et cacao » (+7,42%) et « épices et additifs alimentaires » (+5,37%).

LIBAN

1. VISITE DU PREMIER MINISTRE LIBANAIS À PARIS

Le Premier Ministre Nawaf Salam a effectué le 24 juillet son premier déplacement officiel en France depuis sa nomination le 13 janvier dernier. Il a été reçu à cette occasion par le Président de la République, qui a salué la volonté de réforme portée par le Premier Ministre libanais. Le Président de la République a appelé à adopter dans les meilleurs délais les deux lois de réforme bancaire requises pour contribuer au redressement de l'économie libanaise. C'est sur cette base que la France pourrait organiser à Paris une conférence internationale dédiée, en appui d'un nouveau programme avec le FMI. Le Président de la République a également marqué son soutien au chantier de reconstruction des zones détruites par la guerre qui devait pouvoir démarrer au plus vite. Il a assuré que la France contribuerait à hauteur de 75 M€ au projet « Lebanese Emergency Assistance Project » (LEAP) de la Banque Mondiale.

2. LE GOUVERNEMENT POURSUIT LES NOMINATIONS

Le gouvernement libanais a procédé à des nominations de haut niveau au cours des dernières semaines. Le gouvernement a notamment nommé les membres de l'autorité de l'aviation civile (qui sera dirigée par M. Mahmoud Aziz), ainsi que ceux de l'autorité de régulation de la culture du cannabis thérapeutique (qui sera dirigée par M. Dany Fadel). Les nominations attendues pour l'autorité de régulation des télécommunications et pour l'autorité de régulation de l'énergie devraient intervenir prochainement. Avant la formation du gouvernement Salam, la plupart des postes d'encadrement stratégique de l'administration libanaise étaient occupés par intérim voire étaient vacants, notamment au sein des autorités de régulation.

SYRIE

1. ANNONCE D'INVESTISSEMENTS SAOUDIENS IMPORTANTS À L'OCCASION D'UN FORUM D'AFFAIRES À DAMAS

L'Arabie Saoudite a annoncé à l'occasion d'un forum d'affaires à Damas des investissements de 6,4 Mds USD en Syrie. Les projets d'investissement comprendraient 2,9 Mds USD pour des projets immobiliers et d'infrastructures et environ 1,1 Md USD pour le secteur des télécommunications. Les entreprises impliquées dans ces projets comprennent les sociétés de télécommunications Saudi Telecom Company (STC) et GO Telecom, la société de sécurité numérique Elm, l'entreprise de cybersécurité Cipher et Classera, une société de technologies éducatives. Il a également été annoncé la création d'un Conseil d'affaires saoudo-syrien lors de l'événement, initialement prévu en juin mais reporté en raison du conflit entre l'Iran et Israël.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. CRISE FINANCIÈRE PERSISTANTE

Le Premier ministre a indiqué la Palestine fait face à une crise financière persistante, caractérisée par un endettement conséquent et des difficultés de trésorerie, avec des arriérés estimés à 45 Mds NIS (environ 11,5 Mds EUR). Afin d'atténuer l'impact de cette crise, le gouvernement a annoncé avoir déployé plusieurs mesures administratives et financières visant à alléger les charges pesant sur les fonctionnaires, à renforcer le recouvrement des recettes publiques, à optimiser la maîtrise des dépenses et à mobiliser un soutien financier international. Dans ce cadre, le Premier ministre a annoncé que le gouvernement prépare également l'émission d'obligations d'État, afin de mobiliser les fonds nécessaires au paiement des

salaires publics et au règlement des dettes. Cette solution, déjà envisagée dans le passé, nécessite un cadre légal solide pour rassurer les investisseurs, compte tenu des risques élevés associés à l'absence de banque centrale et à une situation politique instable.

2. COMMERCE PALESTINO-ISRAËLIEN : UN ÉQUILIBRE PRÉCAIRE ET UNE FORTE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

En mai 2025, les échanges commerciaux avec Israël ont atteint 469 M USD, soit plus de 62% du commerce extérieur sur cette période, selon le Bureau central palestinien des statistiques. Les importations depuis Israël, comprenant principalement l'électricité, l'eau et d'autres produits essentiels, se sont élevées à 329 M USD, tandis que les exportations vers Israël, notamment pierre, huile, dattes et plastique, ont atteint 140 M USD. Ce déséquilibre commercial a creusé un déficit de 190 M USD en faveur d'Israël. Cette dépendance s'explique par la proximité géographique et le contrôle israélien des points de passage, qui régulent les échanges commerciaux. Malgré une hausse de 23% des exportations palestiniennes en mai 2025 par rapport à la même période en 2024, le déficit commercial demeure un défi majeur. Face à cette situation, les autorités palestiniennes cherchent à diversifier leurs marchés et à renforcer la production locale, tout en appelant à un allègement des restrictions commerciales imposées par Israël.

3. LES OUVRIERS PALESTINIENS AU CŒUR DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES

Avant le 7 octobre, plus de 210 000 travailleurs palestiniens étaient employés en Israël et dans les colonies, représentant une source de revenus majeure pour l'économie palestinienne. Depuis le début du conflit, des milliers de travailleurs ont été licenciés ou empêchés d'accéder à leur emploi, aggravant la crise sociale. Ce mercredi, la ministre du Travail, Mme Inas Al-Attari, a annoncé le versement d'une aide financière de 700 shekels à 4391 ouvriers déplacés de Gaza vers la Cisjordanie, licenciés après le 7 octobre. Cette aide, en partenariat avec l'UNRWA et le Fonds qatarien pour le développement, vise à assurer un minimum vital à ces familles privées de revenus. De son côté, le ministre de l'Économie, Mohammad Al-Amour, a souligné l'impact des fermetures des points de passage en Cisjordanie, empêchant les ouvriers locaux d'accéder à leur emploi. Il a appelé à renforcer les programmes d'emploi locaux malgré les ressources limitées.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI/WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (MDS USD) – 2024 ^E	FMI/WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI/WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI/WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI/WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI/WEO	91	43	37	68	96	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,6	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	47,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr